

De : "FHF" <noreply@fhf.fr>
Date : 21 octobre 2011 10:45:48 HAEC
À : <veille@presse-infosplus.fr>
Objet : **ERRATUM (CP) - Coopérations hospitalières**



Paris, le 21 octobre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coopérations hospitalières : des déclarations aux actes... à Nice comme ailleurs en France

C O N T A C T S La Fédération hospitalière de France se félicite du rapport de la mission IGAS sur le fonctionnement du Groupement de

PRESE **Coopération Sanitaire entre le CHU de Nice et la Fondation**

■ **Cédric Lussiez**

T 01 44 06 85 22

c.lussiez@fhf.fr

LENVAL.

La Fédération hospitalière de France se félicite du rapport de la mission IGAS sur le fonctionnement du Groupement de Coopération Sanitaire entre le CHU de Nice et la Fondation LENVAL.

Cette coopération hospitalière, qui visait à faire émerger un grand centre hospitalo-universitaire de la femme, de la mère et de l'enfant pour la population, en conjuguant l'efficacité dans la mutualisation des moyens et la volonté d'améliorer la qualité des soins, est en effet entravée par une gouvernance inadéquate qui génère des surcoûts inutiles.

La FHF ne peut accepter qu'à travers une accumulation de responsabilités dans des structures concurrentes les dirigeants d'une clinique privée à but commercial se voient confier la direction de la pédiatrie hospitalo-universitaire d'un CHU, et à terme celle de sa gynécologie obstétrique. Le Service Public doit être garanti par une gestion transparente et sans risque de conflit d'intérêts.

La FHF demande que cette coopération particulièrement emblématique puisse enfin aboutir sur la base des préconisations de l'IGAS, et que les pouvoirs publics démontrent ainsi leur volonté de mettre en œuvre avec détermination toutes les opérations qui améliorent la prise en charge de la population.

Elle espère que l'Etat saura donner, à Nice comme dans chaque région française, un signal clair pour faire avancer l'organisation de coopérations approfondies entre tous les acteurs des filières de soins, dans le cadre de projets médicaux de territoire ambitieux.

Frédéric VALLETOUX
Président de la FHF

Gérard VINCENT
Délégué général de la FHF

1 bis, rue Cabanis - CS 41402 - 75993 Paris cedex 14 - T +33 1 44 06 84 44 - F +33 1 44 06 84 45 - e-mail fhf@fhf.fr - www.fhf.fr

Se désinscrire de la mailing-list